

Tableau Retrait en cas de maladie ou d'éclosion

Maladie entérique

Scénario	Retrait	État de l'éclosion	Politique de retour
Un enfant ou un membre du personnel présentant un épisode de symptômes d'une maladie entérique* au cours d'une période de 24 heures.	Retrait immédiat de l'enfant ou du membre personnel et renvoi au domicile.	Aucune éclosion à signaler	L'enfant ou le membre du personnel malade ne doit plus présenter de symptômes depuis au moins 48 heures et ne doit pas avoir de fièvre.
Un enfant ou un membre du personnel présentant deux épisodes de symptômes d'une maladie entérique* au cours d'une période de 24 heures.	Retrait immédiat de l'enfant ou du membre personnel et renvoi au domicile.	Aucune éclosion à signaler	L'enfant ou le membre du personnel malade ne doit plus présenter de symptômes depuis au moins 48 heures et ne doit pas avoir de fièvre.
Deux ou plusieurs enfants ou membres du personnel présentant chacun un épisode de symptômes d'une maladie entérique* au cours d'une période de 24 heures.	Retrait immédiat des enfants ou des membres personnel et renvoi au domicile.	Aucune éclosion à signaler	Les enfants ou les membres du personnel malades ne doivent plus présenter de symptômes depuis au moins 48 heures et ne pas avoir de fièvre.
Deux ou plusieurs enfants ou membres du personnel présentant chacun deux épisodes de symptômes d'une maladie entérique* au cours d'une période de 24 heures, sans lien commun dans le centre de garde d'enfants (p. ex. pas dans la même pièce, etc.) .	Retrait immédiat des enfants ou des membres personnel et renvoi au domicile.	Aucune éclosion à signaler	Les enfants ou les membres du personnel malades ne doivent plus présenter de symptômes depuis au moins 48 heures et ne doivent pas avoir de fièvre.
Deux ou plusieurs enfants ou membres du personnel malades présentant les symptômes initiaux d'une maladie entérique au cours d'une période de 48 heures et ayant un lien commun dans le centre de garde d'enfants (p. ex. la même pièce, etc.). Les enfants ou les membres du personnel ont tous présenté 2 épisodes ou plus de symptômes d'une maladie entérique* au cours d'une période de 24 heures.	Retrait immédiat des enfants ou des membres personnel et renvoi au domicile.	Cas d'éclosion selon les critères Communiquez rapidement avec les services de santé en utilisant notre formulaire de déclaration d'éclosion (en anglais seulement) ou en appelant au 905-668-2020 pour parler à un inspecteur de la santé publique.	Les enfants ou les membres du personnel malades ne doivent plus présenter de symptômes depuis au moins 48 heures et ne doivent pas avoir de fièvre.

<https://forms.durham.ca/Health/Child-Care-Setting-Outbreak-Reporting-Form> [en anglais seulement]

*Les symptômes comprennent la diarrhée (c.-à.-d. des selles molles ou liquides) et des vomissements.

Maladies respiratoires			
Scénario	Retrait	État de l'éclosion	Politique de retour
Un enfant ou un membre du personnel présentant des symptômes respiratoires**.	Retrait immédiat de l'enfant ou du membre personnel et renvoi au domicile.	Aucune éclosion à signaler	L'enfant ou le membre du personnel malade doit présenter une amélioration des symptômes depuis au moins 24 heures et ne pas avoir de fièvre.
Deux ou plusieurs enfants ou membres du personnel présentant des symptômes respiratoires** au cours d'une période de 48 heures, sans lien commun (p. ex. pas dans la même pièce, etc.) .	Retrait immédiat des enfants ou des membres personnel et renvoi au domicile.	Aucune éclosion à signaler	Les enfants et les membres du personnel malades doivent présenter une amélioration des symptômes depuis au moins 24 heures et ne pas avoir de fièvre.
Deux ou plusieurs enfants ou membres du personnel présentant des symptômes respiratoires** au cours d'une période de 48 heures et ayant un lien commun (p. ex. la même pièce, etc.) .	Retrait immédiat des enfants ou des membres personnel et renvoi au domicile.	Aucune éclosion à signaler*** Consultez: Mesures de prévention et de contrôle des infections recommandées pendant les périodes d'augmentation des maladies respiratoires (en anglais seulement)	Les enfants et les membres du personnel malades doivent présenter une amélioration des symptômes depuis au moins 24 heures et ne pas avoir de fièvre.

<https://www.durham.ca/media/d0fbajwo/weecarespringsummer2024.pdf> [en anglais]

**Les symptômes sont nouveaux ou s'aggravent et ne sont pas liés à d'autres causes ou problèmes médicaux connus. Les symptômes respiratoires comprennent la toux, l'écoulement nasal ou la congestion nasal, le mal de gorge, l'essoufflement, la fièvre et les frissons.

***Les services de santé ne déclarent ni ne gèrent actuellement les éclosions de maladies respiratoires dans les centres de garde d'enfants.